

Recommandation DEV2025-05 Modification des lignes 35, 36, 38 et 198

Il est recommandé d'effectuer les modifications suivantes au réseau d'autobus :

- 1) Modifier le parcours de la ligne 35 Griffintown en direction Ouest pour circuler sur les rues Laurendeau et Allard plutôt que les rues D'Arcy-McGee et Hadley.
- 2) Modifier le parcours de la ligne 36 Monk en direction Est pour desservir le chemin de la Côte-Saint-Paul.
- 3) Modifier le parcours de la ligne 38 de l'Église afin de circuler sur la rue Notre-Dame dans les deux directions entre les rues Monk et Côte-Saint-Paul. Également, prolonger le parcours de la ligne 38 jusqu'à la station de métro LaSalle.
- 4) Modifier le parcours de la ligne 198 Broadway afin de circuler sur la rue Saint-Jacques dans les deux directions entre les rues Saint-Pierre et Victoria.

Cette recommandation n'engendra pas de coûts d'exploitation supplémentaire pour la Société. Le budget global d'exploitation sera maintenu. La mise en service serait effective à compter du 25 août 2025.

☐ Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :

\$

—

DE-Planification et livraison du service et expérience client

Nathalie Clément

Signé avec ConsignO Cloud (28/05/2025)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

Nom : Nathalie Clément

Nom :

André Porlier

Secrétaire de l'assemblée :

Signé avec ConsignO Cloud (05/06/2025)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

Exposé du besoin / Plan stratégique organisationnel 2030 (PSO-2030)

- ☐ Rehausser l'expérience employé dans une STM qui favorise l'engagement ☐ Améliorer l'expérience de la clientèle et son attachement envers la STM ☒ Accroître la performance et l'agilité de nos activités

L'atteinte de quel(s) objectifs(s) du Plan stratégique organisationnel 2030 cette recommandation vise-t-elle:

Améliorer l'expérience de la clientèle et son attachement envers la STM - Fournir des services universellement accessibles et inc

Accroître la performance et l'agilité de nos activités - Améliorer la livraison du service

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'atteinte des objectifs du Plan stratégique organisationnel 2030

Suivant les nombreux changements au réseau bus des arrondissements Sud-Ouest, Verdun, LaSalle et Lachine survenus le 26 août 2024, quelques enjeux subsistent. Des changements à la trame urbaine et à la voirie engendrent quelques enjeux opérationnels qui mènent à faire quelques ajustements au réseau d'autobus.

Les modifications recommandées visent avant tout à offrir des conditions favorables à l'exploitation du réseau d'autobus, notamment sur le plan de la sécurité des déplacements et de la fiabilité du service. De plus, les modifications aux lignes 35, 36, 38 et 198 permettent d'améliorer les conditions de déplacement d'une partie de la clientèle. Ces modifications de parcours incluent l'ajout d'arrêts sur les circuits, ce qui améliore l'accessibilité au réseau d'autobus dans le secteur du Grand Sud-Ouest.

☐ Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Plan stratégique organisationnel 2030 (PSO-2030)*

Autorisation et octroi de contrat

Présidence (cochez si requis) ☐

Vice-présidence (cochez si requis) ☐

Direction
générale :

Objet : DEV2025-05 Modification des lignes 35, 36, 38 et 198

Processus d'adjudication de contrat et informations sur les soumissions ☒ S/O

☐ Nouveau contrat ☐ Prolongation ☐ Sur invitation ☐ Levée d'options
☐ Renouvellement ☐ De gré à gré ☐ Public ☐ Autre

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : Nombre de soumissions déposées :

Cheminement décisionnel Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : Comité Service à la clientèle et Accessibilité univ. Date: (jj/mm/an) 28 02 2025

Comité : Date: (jj/mm/an)

Est-ce qu'il y a eu une déclaration d'intérêt pour ce dossier nécessitant l'application de la DS-APP-008 : Oui ☐ Non ☐

Démarche, solution proposée et conclusion Négociations effectuées à l'égard du prix (si applicable) Oui ☐ Non ☐

Prolongement de la ligne 38 à la station LaSalle :

En raison d'un changement à la signalisation routière sur la rue de l'Église, interdisant les virages en « U », une modification au circuit 38 doit être effectuée dans les deux directions. Le prolongement vers la station LaSalle permet de bénéficier d'un endroit sécuritaire pour effectuer la régulation des autobus en bout de ligne en plus de bonifier l'accès à l'hôpital de Verdun ainsi que la connectivité au réseau du métro.

Modification des lignes 36 EST et 38 sur les rues Notre-Dame et Côte-Saint-Paul :

Les parcours prévus à l'implantation de la Refonte du réseau bus, le 24 août dernier, doivent être revus en raison des enjeux de sécurité à l'intersection des rues Monk et Côte-Saint-Paul. Ces modifications permettent de réduire les distances de marche des usagers de la ligne 36, la ligne la plus achalandée du secteur. Seule la direction EST de la ligne 36 peut être modifiée en attendant la conclusion des études sur l'intersection des rues Monk et Côte-Saint-Paul. La ligne 38 est quant à elle modifiée pour desservir l'école secondaire James-Lyng sur la rue Notre-Dame dans les deux directions.

☒ Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Accessibilité universelle (Sélectionnez le(s) chantier(s) an de développement d'AU 2030 correspondant) ☐ Voir suite de la rubrique Accessibilité ☐ S/O

Chantier 3-Assurer la livraison d'un service de bus et de métro universellement accessible et fiable

Les modifications des lignes 35, 36, 38 et 198 contribuent à faciliter la livraison du service en plus d'améliorer la sécurité des déplacements et l'accessibilité aux services d'autobus.

Développement durable ☐ Voir suite de la rubrique Développement durable ☐ S/O

Sélectionnez ci-dessous le(s) chantier(s) du PDD 2030 applicable(s) à cette recommandation. Veuillez spécifier.

Des mesures de développement durable ont-elles été intégrées à (ou ont-elles influencé) cette acquisition ? Décrivez ces mesures.

DD-7-Adopter les meilleures pratiques en acceptabilité sociale et contribuer

Ces modifications au réseau contribuent à renforcer l'accessibilité et la fiabilité de l'offre de service de la STM, ce qui augmente sa contribution économique et sociale.

Préparé par : Mobilité et Développement des réseaux

Nom : Nathalie Chamberland

Service : Planification et développement des réseaux

Nom : Pascal Rochon

Certification juridique

En tenant les faits mentionnés dans cette demande comme avérés, celle-ci est juridiquement conforme pour la Société

Leslie Mombo Moswa

Leslie Mombo Moswa

Signé avec ConsignO Cloud (23/05/2025)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

Objet :

DEV2025-05 Modification des lignes 35, 36, 38 et 198

Informations financières¹

☒ S/O

SEULEMENT pour les projets associés au PI

N^o de demande d'achat :

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ²
Centre			
Compte			
Ordre interne / OTP			
Réseau activité			
Règlement d'emprunt			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat			

1. Les montants sont arrondis au dollar près.

2.S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Montant total

0 \$

Ventilation des coûts³

☒ S/O

Période estimée du contrat : de

JJ

MM

AAAA

à

JJ

MM

AAAA

-	2025	2026	2027 et suivantes ⁵	Total
(A) Base ⁴	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
(B) TPS	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
(C) TVQ	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
(F) Montant net (D – E)	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$

3. Les montants sont arrondis au dollar près.

4. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

5. Si le contrat se poursuit au-delà, fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification

☒ S/O

☐ Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Je certifie la disponibilité des fonds

Trésorerie :

Étienne Paradis

Signé avec ConsignO Cloud (28/05/2025)

Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

SECRÉTARIAT CORPORATIF - Formulaire CA-DG – 2025 - V8.18

Objet : DEV2025-05 Modification des lignes 35, 36, 38 et 198**Suite de la rubrique**☐ Recommandation☐ Exposé du besoin / PSO-2030☐ Subvention☒ Démarche et conclusion☐ Développement durable / Accessibilité universelle

Modification de la ligne 35 Ouest sur les rues Laurendeau et Allard :

En raison d'un projet de mise à sens unique de la rue Hadley vers le nord et l'ajout d'une piste cyclable, il est nécessaire de revoir une courte portion du parcours de la ligne 35 Ouest. La modification de parcours provoque le retrait d'un arrêt d'autobus, et n'a globalement que très peu d'incidence sur l'accessibilité au réseau.

Modification de la ligne 198 sur la rue Saint-Jacques :

La modification de parcours de la ligne 198 permet d'ajouter des arrêts sur la rue Saint-Jacques, et améliorant ainsi la qualité des déplacements du quartier Saint-Pierre vers LaSalle, Dorval et le reste de l'arrondissement de Lachine.

Suite de la rubrique☐ Recommandation☐ Exposé du besoin / PSO-2030☐ Subvention☐ Démarche et conclusion☐ Développement durable / Accessibilité universelle